



Dessous de table du procureur

Par **picouic6**, le **26/05/2016** à **13:51**

Bonjour. Voilà mon dilemme. J'ai déposé il y a deux ans de cela 2 plaintes contre mon ancien employeur. Il a été prouvé par les enquêteurs un bon nombres de fautes et d'abus de ce dernier. Et j'en passe. Il y a de quoi le mettre en prison et payer une amende qui se compte en millions d'euros. Oui.mais... im se trouve que le patron fait partie de la haute. Il connaît bcp bcp de monde. (Frc maçon) et tient une partie du tribunal et des gendarmes par des arrangements financiers. Bref les enquêteurs st agacés par les supplétifs ajoutés par la proc qui apparemment n'est pas pressée de conclure l'affaire. Il est vrai que son procès ferait un grand bruit et des ravages ds tous les milieux. Et pourtant... il doit comparaître. La proc peut elle cesser une enquête et classer malgré des preuves fondées? Quels st mes recours en tant que plaignante? Comment faire pr que justice réelle soit appliquée? Je suis prête à aller jusqu'au bout commeles enquêteurs. Ils en paient aussi le prix avec intimidations. Mutation.et j'en passe. Est ce normal de voir ça? L argent fait donc la justice? Et les puissants restent intouchables malgré leurs abus?

Par **Visiteur**, le **26/05/2016** à **15:25**

Bonjour,
avec vous, on est dans le cliché le plus total !! contactez la presse locale ? si votre dossier est aussi lourd que vous le prétendez, ça va les intéresser !?

Par **janus2fr**, le **26/05/2016** à **22:01**

Bonjour,
La fontaine disait déjà, il y a longtemps :
Selon que vous serez puissant ou misérable,
Les jugements de cour vous rendront blanc ou noir.

Par **youris**, le **27/05/2016** à **11:33**

bonjour,
prenez un avocat qui fasse aussi partie de la haute ?
comment voulez-vous qu'on vous réponde dans une affaire qui a l'air compliquée devant

notre écran sans rien connaître de votre affaire.
salutations

Par **picouic6**, le **02/06/2016** à **17:15**

Grenouille la presse sera contactée lors du procès. Avant le jugement ça pourrait être en ma défaveur. Et vu les personnes concernées jee préfère attendre. Youris. Oui obligée de prendre un avocat qui doit être parfait. C'est cher mais au moins. ensuite j'ai eu ma réponse par la gendarmerie. Je dois envoyer un recommandé avec ar s directement au proc. Et de là je demande un entretien. Il y a du délai mais au moins je serai fixée. Vs dites que ça fait cliché. Oui mais le monde des ambulances est comme ça.

Par **Anonymousa**, le **19/10/2016** à **11:19**

Il est évident que le pouvoir des magistrats est implacable !
Et il peux leur être préférable que la personne ne soit pas jugée !!
Voyez avec mon histoire :
<http://www.anti-escrocs.fr/gilbert-houth-f2/>

Par **picouic6**, le **20/10/2016** à **10:43**

Oui effectivement c'est bien là le problème. Votre histoire en est une belle preuve. Comme vs j'irai jusqu'au bout. Et je sais par où passer désormais. Je sais aussi que de tte façon tout arrive à point qui sait attendre. et ils ne se doutent pas qu'en plus désormais tout le circuit de corruption est découvert. C'est à dire que ts.les hauts placés ayant couvert les actes délictueux vont se ramasser aussi. D'ailleurs certains en paient déjà le prix en perdant leur place. Préfet médecin etc... et c'est le début. Comme quoi... il faut être rusé et je pense à.l'issue que les gendarmes pourront m'embaucher tellement j'ai enquêté et fourni des documents infournissables normalement lol.